



**Syndicat National de la DGFIP  
FORCE OUVRIERE  
Section de l'Aveyron**

[fo.ddfip12@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip12@dgfip.finances.gouv.fr)  
<http://www.fo-dgfip-sd.fr/012/>

## **Compte-rendu de la formation spécialisée du CSAL du 28 mars 2024**

Comme suite aux différentes déclarations liminaires lues par les Organisations Syndicales, le président a apporté un certain nombre de réponses.

Notamment, il est revenu sur le rabot budgétaire 2024 de 10 milliards soit 108 millions pour notre Ministère, avec une réserve de 30 %. Sur les priorités, c'est le développement informatique qui est prioritaire, pour ne pas augmenter la dette informatique.

Au plan départemental, il convient de maintenir les conditions de vie au travail (CVT), malgré les suppressions d'emplois et les réformes incessantes. Sinon, pas de changements majeurs, les deux mamelles des CVT : solidarité et équité !

Pas de NRP 2 d'ici aux prochaines élections, mais quid du NRP 1 ? Quid des agents du SIP de Villefranche, sans chef de service et sans re-publication de son poste à pourvoir en 2024 ? Le Président a indiqué que les implantations des sites actuels sont cohérentes et qu'il est inutile de les remettre en cause. Oui aujourd'hui, mais demain ? Et concernant la fusion des SIP de Villefranche De Rouergue et Rodez, il ne l'aurait pas souhaité. A suivre,,.

L'ordre du jour était très dense, deux points soumis au vote : 1) et 2)

1/Approbation du PV de la FS du 5 décembre 2023 : vote POUR des OS,

2/ Proposition des dépenses 2024 : vote POUR après concertation entre OS.

Deux volets dans les dépenses : les dépenses de formation et les dépenses locales.

Il semble difficile de ne pas accepter les dépenses de formations car elles concernent le secourisme, la prévention des pathologies mécaniques liées au travail sur écran ; la prévention des risques canins, formation pour les agents nomades comme les géomètres, est pour le moment suspendue en attendant un devis plus favorable.

Afin de tenir le budget, il a été décidé que c'est la Direction qui paierait la mise à jour des dossiers techniques amiante (DTA), mise à jour triennale indispensable pour être sûr que le site construit avant 1997 ne contient pas d'amiante. Montant pris en charge par la Direction : 4 434,40 euros.

Dès lors, la marge de manœuvre dégagée permettra de financer l'amélioration de l'acoustique de la cantine du CC PROS.

Le principe est d'engager le plus rapidement possible les dépenses actées, car les montants alloués sont ric rac et l'avenir non propice à l'augmentation des enveloppes budgétaires.

Petite précision : le registre dématérialisé est accessible via ULYSSE 12 : « les agents / conditions de vie au travail / C,H,S,C,T REGISTRES HYGIENE ET SECURITE / le registre ».

Tous les autres points à l'ordre du jour étaient pour information et non soumis à vote.

- présentation du DUERP/PAP : celui-ci est mis à jour chaque année, mais en 2023 seuls les services ayant connu un évènement important ont fait l'objet d'une consultation collective en amont : le CC PROS, nouveau service en Aveyron, et la BDV/BCR service de contrôle fiscal externe, suite au décès tragique d'un chef de brigade.

Tout le monde déplore que le médecin de prévention, ne soit toujours pas remplacé depuis son départ à ce jour.

- note d'orientations ministérielles 2024 : des guides et encore des guides au sommaire.  
La circulaire relative au fonctionnement des instances sera présentée en CSAM en juin 2024. Pour être opérationnelle à l'automne. Elle comporte six axes d'orientations.  
Un nouvel outil 2024 de confection du DUERP est appelé PREVACTION. Il sera présenté en formation spécialisée générale le 4 avril 2024, et sera généralisé en 2025.  
Le budget 2024 est connu, mais les 9 % de réserve ne seront pas présents cette année.

- les comptes rendus des visites de la Délégation le 29/11/2023 au CC PROS de Decazeville le matin et au CFP de Rodez l'après midi : au CC PROS l'échelle incendie est mal placée à l'arrière du bâtiment, mais elle y est. L'acoustique de la salle de restauration est à revoir. Les casques utilisés posent déjà des problèmes de son. De nouveaux modèles sont commandés.

Les liaisons avec les SIE des Bouches du Rhône, dont le CC PRO gère l'accueil primaire, étaient mauvaises mais tendent à s'améliorer après des réunions visio. Les agents du CC PRO regrettent de ne pas avoir la main sur la gestion des dossiers.

Le problème du télé-travail refusé à certains collègues a été évoqué. Ils pensaient pouvoir en bénéficier de suite car ils résident loin de leur lieu de travail. La mutation avait été acceptée au vu de cette possibilité.

Au CFP de Rodez, les OS ont demandé à voir les travaux car elles n'y avaient été associées en amont.

La visite de fin de chantier s'est tenue le vendredi 29 mars 2024.

L'ouverture au public doit être effective avec le début de la campagne IR.

- L'avis technique de l'ISST M. Durantin sur l'ambiance thermique au CFP de Millau : le rôle de l'ISST est de permettre d'atteindre l'efficacité énergétique tout en maintenant les conditions de vie au travail. Mais quelle solution pour les coins les plus chauds du site ? La solution première est de mettre un film protecteur.

Pour le reste, il convient d'avoir l'aval de financement du SGAR de Toulouse, selon les préconisations données par le RPIE, (responsable régional de la politique immobilière de l'État). Donc, ce n'est pas gagné.

- Projet de relogement du SGC de SAINT AFFRIQUE : l'UGAP donne gratuitement son aide à la mise en place du mobilier, les plans sont finalisés, mais on arrive à 340 m<sup>2</sup> de surface utile brute pour 20 agents. Pour rendre cette densité par agent tenable, la mise en place d'armoires acoustiques est possible. De même des luminaires à luminosité graduable dans les locaux les plus sombres, exposés nord serait envisageable.

Une visite de l'ergonome est prévue le 2 avril 2024 pour voir si des parois vitrées sont possibles.

Le chauffage est collectif par pompe à chaleur. La livraison de l'immeuble est prévue en décembre 2024 (local appartenant à la mairie), date à laquelle la DGFIP versera un loyer annuel de 50 000 €,

- Compte rendu du groupe de travail du 5 mars 2024 sur le SDIF de Millau : matériellement, un problème d'acoustique a été relevé, avec la demande de mise en place de véritables cloisons. Sinon, la dégradation de l'ambiance au sein du service a créé en état de crise. C'est pourquoi un questionnaire a été élaboré et proposé à tous les agents du SDIF, les réponses vont faire remonter les problèmes sous-jacents.

La Direction suit le dossier, en étroite collaboration avec la cheffe de service. Même mantra : faire revenir l'équité et la solidarité entre pôles et entre agents. Mais les sachants sont partis... Et certains commencent à sortir du cadre d'ici la Direction, d'où peut être un appel à la médiation interne. En tout cas, l'assistante sociale est sollicitée par les collègues, en souffrance. La réponse au questionnaire est vraiment dans l'intérêt de chacun.

- Présentation de SIGNAFIP : c'est la fiche de signalement, en version dématérialisée, accessible directement via mon espace RH mes autres applications vie de l'agent.

- Questions diverses :

\* les contractuels dont le contrat prend fin en 2024 peuvent demander sa reconduction si l'enquête de satisfaction réalisée auprès du chef de service est positive.

- \* des fissures et le carrelage qui se soulève au CFP de Rodez au 8 mai : des réparations a minima vont être effectuées, mais à sonder car d'anciennes fissures ont déjà été colmatées.
- \* des dégradations liées à l'humidité ont cours sur le site du SGC de Decazeville : la DGFIP n'est pas propriétaire, c'est au propriétaire de l'immeuble de faire cesser le trouble lié à l'étage du dessus, pour lequel il est au courant.



Les représentants FODGFIP-12.